

Virton, le 28 juillet 2020.

Chère Madame,

Cher Monsieur,

**Objet : MR-MRS « l'Amitié ». Epidémie de Covid-19. Mesures sanitaires en faveur des résidents.**

Au vu de l'évolution actuelle du taux de contamination et de la récente décision du Conseil national de sécurité de limiter la bulle sociale de chaque personne à 5 individus sur les 4 prochaines semaines, nous souhaitons faire preuve de prudence, dans l'intérêt de tous.

Dès lors, dès ce jeudi 30 juillet, les mesures suivantes seront à nouveau d'application au sein de notre établissement :

- organisation des visites aux résidents exclusivement dans l'espace prévu à l'extérieur de l'établissement, sur rendez-vous (avec respect des mesures sanitaires en vigueur : port obligatoire du masque...), deux visiteurs sont cependant autorisés par résident, avec respect pour chacun de la bulle de maximum 5 personnes différentes, sur les 4 prochaines semaines ;
- interdiction des sorties des résidents dans leur famille ;
- interdiction des promenades extérieures des résidents avec les membres de leur famille ;
- interdiction de remise de colis particuliers aux résidents, à l'exception de colis jugés indispensables par l'établissement ;
- maintien des rendez-vous médicaux à l'extérieur mais avec transport médicalisé.

Ces mesures sont temporaires et seront levées dès que possible, elles visent à préserver la santé de chacun d'entre nous, et particulièrement celle de nos aînés.

L'organisation des activités internes et destinées aux résidents se poursuit normalement.

Le système de communication par visioconférence mis en place demeure d'actualité.

Une réunion de notre cellule de suivi de l'épidémie aura lieu au début du mois prochain, nous reviendrons vers vous avant la mi-août.

Toute information complémentaire peut être obtenue en téléphonant au 063/570011 (liens utiles : <https://www.cpas-virton.be/> ; <https://cpas-virton.be/actualites/infos-covid-19/> ; <https://facebook.com/maisonderepos.lamitie/> ; <https://www.facebook.com/CPAS-de-Virton-104921017927387/> ).



Nous comptons sur votre compréhension et vous adressons, chère Madame, cher Monsieur, nos meilleures salutations.

Par le CPAS,

Le Directeur général,



Eric NOEL

La Présidente faisant fonction,



Inès CLAUDOT